

ANTHISNES

Déclaration de Politique Communale 2024-2030



Anthisnes



www.anthisnes.be

- Anthisnes ● Baugnée ● Berleur ● Coibehay ● Hestrex ● Hody ● Houchenée ● Lagrange ● La Ramée ● La Rock ● Les Floxhes ● Limont ● Moulin ● Rapon ● Targnon ● Tavier ● Tolumont ● Viegeay ● Vien ● Villers-aux-Tours ● Xhos

INTRODUCTION

Le 13 octobre 2024, les électeurs ont élu leurs représentants pour les six prochaines années.

Notre commune est avant tout un service public, dont la gestion exige une collaboration harmonieuse entre l'Administration, le Collège et le Conseil communal.

Conformément au Code de la Démocratie locale, notre Conseil Communal doit adopter, en ce début de législature 2024-2030, sur proposition du Collège échevinal, sa Déclaration de Politique Générale.

Depuis plus de 30 ans, la majorité qui dirige la commune d'Anthisnes forme une équipe soudée, à l'écoute des citoyens. Elle peut compter sur une minorité constructive comme en témoigne la large majorité de point voté à l'unanimité, dans l'intérêt des anthisnoises et des anthisnois.

Au cours de la législature précédente, notre commune, comme le reste du pays, a, pendant plus de deux ans, tourné au ralenti. Il aura fallu mettre les bouchées doubles pour faire aboutir des projets comme l'agrandissement de l'école de Villers-aux-Tours, la rénovation de l'Avouerie et de sa brasserie, le local du Patro, le partenariat avec les communes voisines pour la reconstruction de la piscine de Saint-Roch, le développement de notre crèche communale, la rénovation de la route Anthisnes-Poulseur, celles d'Hestreux et de la Basse Voie, le voyage à Auschwitz avec les jeunes de la commune, l'achat d'une maison par le CPAS pour la mise à disposition d'un local d'urgence, la refonte complète du site internet et la création d'une appli digitale, la mise en place du « budget participatif », etc.

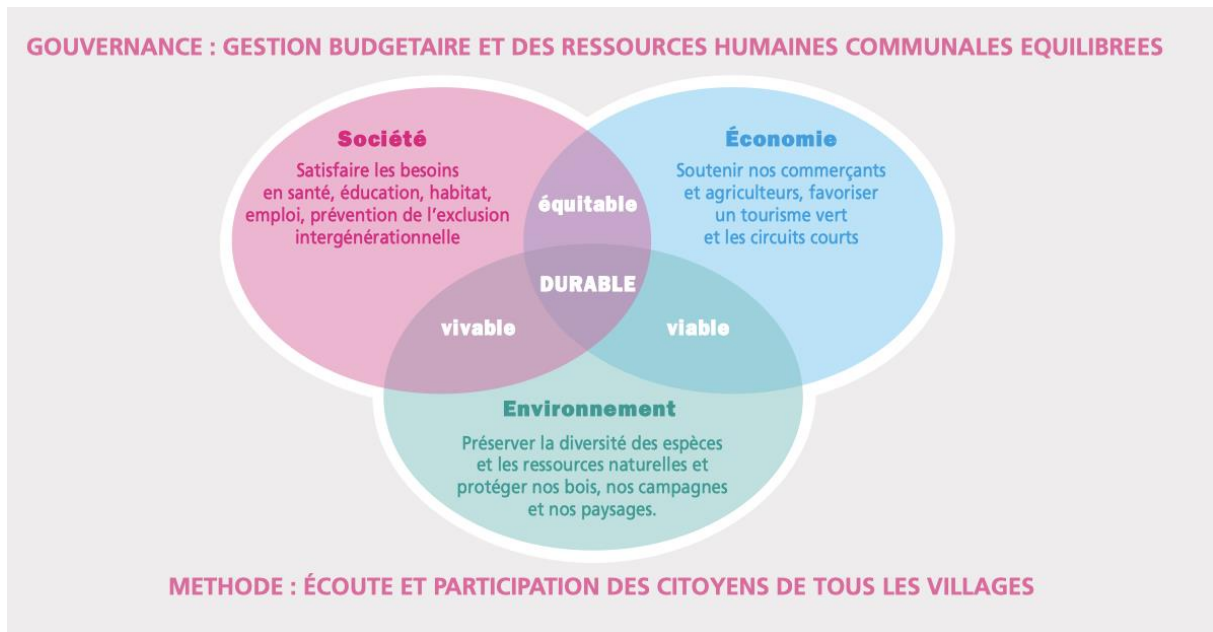
Toutes ces réalisations ont touché aux différents aspects qui font d'Anthisnes une commune de 13 villages et hameaux où il fait bon vivre, dans un cadre naturel et patrimonial exceptionnel, où le lien social est largement préservé, où les services de base sont assurés pour toutes les générations, tant au niveau commercial, sportif, culturel, éducationnel qu'administratif ou social.

Si la gestion passée offre la garantie d'une bonne gestion future des ressources humaines et budgétaires, tout reste perfectible. Et, surtout, le monde évolue. Il est nécessaire de s'adapter à ces changements inéluctables. D'autres projets sont devant nous et, comme à chaque fois, nous les construirons avec toutes celles et tous ceux qui ont à cœur de développer et d'améliorer la qualité de vie au sein de nos villages.

La participation citoyenne est la marque forte de notre commune depuis 1995 (droit d'interpellation au Conseil, Commission locale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité, Plan communal de développement rural, rencontres citoyennes, budget participatif, etc.) et nous voulons encore approfondir cette dynamique essentielle.

Notre projet pour la prochaine législature se veut en phase avec les 17 objectifs du développement durable. La gestion communale est complexe : une décision dans une matière a des conséquences sur d'autres aspects de la vie. Il est donc important de penser chaque

projet afin qu'il soit non seulement efficace dans sa réalisation mais aussi équitable, viable et vivable pour chaque habitant.



Les actions que la majorité entend poursuivre et/ou développer au cours des 6 prochaines années s'articuleront autour des axes stratégiques suivants :

I. GOVERNANCE

Pour rendre un projet durable, il faut en priorité avoir une grande écoute, de la transparence et de la rigueur dans la gouvernance. Avec **5 axes forts** autour des ressources humaines, de la participation citoyenne, l'information, les finances, et les projets supra communaux condruziens, notre commune défini sa stratégie de gouvernance pour les 6 prochaines années.

Ressources humaines

A Anthisnes, nous avons la chance de pouvoir compter sur un personnel efficace, dynamique et dévoué au service de la population. Pour préserver cet avantage, il nous faudra être attentif, tout au long de cette législature 2024-2030, à la gestion des ressources humaines au sein des différentes équipes communales (secrétariat, CPAS, service des travaux, écoles, crèches, etc.) et mener une politique dynamique et volontariste de formation continue.

Le service des travaux sera encore amélioré tant au niveau des infrastructures (matériel, zone de travail et stockage) que des ressources humaines (organisation, formation, qualification). Bien vivre dans sa commune, c'est partager activement un espace convivial et accueillant, des villages où on se sent bien et en sécurité.

Participation citoyenne

Par ailleurs, notre démocratie locale doit continuer à être entretenue, nourrie en permanence, dynamisée, notamment à travers davantage de démocratie participative. Nous voulons continuer à faire de la proximité et de la participation nos méthodes de travail au quotidien.

Information

Pour rendre cela concret, chaque citoyen doit d'abord avoir un accès à l'information sur la vie de nos villages, et sur ce qui fait le quotidien de notre commune. Le bulletin communal restera ouvert et trouvera des prolongements grâce aux nouvelles technologies. De même, il est crucial de rendre ces technologies accessibles à toutes et à tous et de s'attaquer à l'exclusion numérique.

Finances

Les finances doivent être gérées de manière rigoureuse et durable. Il nous reviendra d'optimiser les rentrées et de maîtriser les coûts.

Projets supra communaux condruziens

Enfin, notre commune rurale n'est pas une île. Elle doit s'insérer dans une dynamique supra-communale avec les communes voisines pour affronter les défis des changements économiques, environnementaux et sociaux ainsi que les questions de la sécurité.

Actions Prioritaires

- Favoriser les contacts entre élus et citoyens : droit d'interpellation, rencontres citoyennes, CCATM, Conseil consultatif des aînés, ...
- Favoriser les actions du vivre ensemble : fête des voisins, guide du bon voisinage, rencontre avec les agriculteurs, ...
- Garantir un budget participatif annuel pour réaliser des projets citoyens.
- Donner un accès à l'information communale pour tous notamment en favorisant l'accès aux technologies numériques.
- Viser chaque année un budget équilibré tout en assurant les moyens nécessaires à l'action sociale de plus en plus sollicitée.
- Continuer à digitaliser les accès aux documents administratifs pour faciliter l'accès des citoyens aux services (permis, documents d'identité, formulaires de primes, ...) tout en développant des actions concrètes pour réduire la fracture numérique.
- Inciter le personnel à s'inscrire dans une démarche de formation continue pour améliorer le service aux citoyens.
- Maintenir, améliorer et sécuriser nos infrastructures routières ainsi que les infrastructures communales.
- Participer aux actions menées par le Groupe d'Action Locale Pays des Condruses (GAL) sur les 9 communes condruziennes : Anthisnes, Clavier, Marchin, Modave, Nandrin, Ouffet, Tinlot, Hamoir, Ferrières.
- Adapter les services communaux aux exigences des nouvelles réalités administratives comme l'accroissement des textes juridiques, la numérisation, ...
- Être un acteur fort et influent dans les instances relatives à la Police et aux services de secours.

II. SOCIETE

En s'appuyant sur les valeurs de solidarité et de justice sociale, nous voulons une commune où chacun a sa place : enfants, jeunes, âgés, personnes porteuses d'un handicap, familles, personnes en difficulté, ... Avec **8 axes forts** autour du rôle de l'enseignement, de la formation, de l'action sociale, de la santé, des familles, du logement, de la culture, du sport, le groupe PS . IC a défini sa stratégie sociétale pour les 6 prochaines années.

Enseignement

L'enseignement a toujours été et reste plus que jamais une des priorités communale. C'est à l'école que nos enfants doivent acquérir une grande partie des savoirs, des compétences et des comportements qui vont leur permettre de s'épanouir et de faire face aux défis qui se poseront à eux tout au long de leur vie.

Formation

La formation est indispensable à la dignité humaine. Via le CPAS ou avec des partenaires, l'accompagnement des étudiants en difficultés notamment familiales, et des demandeurs d'emploi contribue à leur insertion sociale et économique.

Action Sociale

L'action sociale menée par le CPAS sera centrée, grâce aux projets collectifs ou individuels, sur la prévention, l'accompagnement des plus faibles ainsi que sur l'insertion professionnelle pour trouver ou retrouver un emploi.

Santé

La santé est un bien inestimable et la commune ne peut faire fi de cette problématique. Il lui revient de collaborer avec les services existants afin de rendre accessibles à tous, la médecine, le dépistage des maladies et la prévention au sens large.

Familles

Les modèles des familles se diversifient : familles de type traditionnel, recomposées ou monoparentales. Les âgés restent à domicile de plus en plus longtemps. Les jeunes changent aussi, tant au niveau scolaire que de leurs loisirs. Ces mutations sociologiques guideront l'action communale.

Logement

Le logement, surtout si c'est une famille à revenus modestes, nombreuse ou monoparentale, reste une gageure. Cela impose une politique volontariste pour favoriser la création d'un habitat moyen et social.

Culture

La culture est porteuse d'émancipation individuelle et collective, de pluralité et de changement. Outre ses finalités propres, la culture est également porteuse d'enjeux sociétaux et de lien social, en particulier grâce à la vitalité de nos associations. La bibliothèque communale et l'Avouerie sont les 2 pôles communaux privilégiés pour développer une politique culturelle ambitieuse et diversifiée.

Sport

Le sport est une école de vie qui porte des valeurs et permet à chacun, quel que soit son âge, de rester en bonne santé et de conserver des liens sociaux ; nous nous appuyons et soutiendrons le dynamisme de nos clubs locaux pour développer différents projets.

Actions Prioritaires

- Accueillir les enfants dès leurs premiers mois en consolidant la crèche, voire en augmentant sa capacité.
- Maintenir l'accueil dès 3 ans, que ce soit durant les horaires scolaires ou extra-scolaires.
- Améliorer le réseau des défibrillateurs accessibles sur la commune.
- Aménager un nouveau logement communal pour répondre aux urgences sociales.
- Offrir l'accès à des repas sains dans les écoles et pour les aînés, pour les personnes porteuses d'un handicap ou malades.
- Soutenir activement les projets jeunesse : Patro, circuit VTT, ...
- Favoriser les formations permettant la remise à l'emploi : orientation scolaire et professionnelle, aide pour obtenir son permis de conduire indispensable à la recherche d'un travail, ...
- Renforcer l'accompagnement des personnes en difficulté en adaptant les ressources humaines du CPAS.
- Maintenir les aînés à domicile : accompagnement individualisé, projets intergénérationnels pour briser la solitude.
- Collaborer activement avec les structures régionales d'accompagnement sur la santé mentale ou les assuétudes pour un suivi individualisé des personnes en souffrance.
- Continuer les investissements dans les écoles communales : infrastructures, outils pédagogiques, encadrement, numérisation.

- Renforcer le rôle de l'Avouerie/Maison des associations et de la bibliothèque communale comme acteurs et lieux d'accueil d'activités culturelles ou de formation.
- Instaurer une journée annuelle de découvertes de talents culturels anthisnois « Parcours d'artistes » : arts plastiques, musique, calligraphie, littérature.
- Permettre l'accès des bénéficiaires du CPAS aux spectacles culturels via les articles 27.
- Formation au permis de conduire et taxi social
- Apporter des aides concrètes aux manifestations de nos très nombreuses associations : fourniture de matériel, signalisation, ...
- Investir dans les structures sportives de la commune afin de permettre un accès au plus grand nombre tout au long de la vie.
- Faciliter les accès des bénéficiaires à ces services en organisant des permanences locales.

III. ECONOMIE

La dimension économique du développement durable, c'est créer des richesses et améliorer les conditions de vie matérielles, c'est faire reculer la pauvreté. En 5 axes forts autour du patrimoine et du tourisme, du commerce et des services de proximité, de l'emploi, de l'agriculture, notre commune a défini sa stratégie économique pour les 6 prochaines années.

Patrimoine et Tourisme

Le développement de notre commune et la vie sociale de l'entité peuvent s'appuyer sur un patrimoine bâti et naturel de grande qualité. Il faut le préserver car ce sont nos racines mais aussi notre cadre de vie et nos points de repère.

Grâce au patrimoine remarquable qui est le nôtre, grâce, aussi, aux partenariats avec les communes voisines et les groupements de commune (GAL, GREOVA, ...), le tourisme vert est également un facteur de développement économique, culturel et social.

Commerce et services de proximité

La création de commerces, même si cela relève plutôt de l'initiative privée, et l'implantation de services de proximité ne peut se faire sans les incitants communaux indispensables : contacts avec des investisseurs, promotions et aides communales.

Emploi

Au niveau de l'emploi, le rôle de la commune est d'informer et d'utiliser toutes les activations des moyens mis en place par la Région. C'est ce que nous continuerons à faire.

Agriculture

L'agriculture familiale est et reste une activité fondamentale dans notre commune. Pour une petite vingtaine de fermes, elle représente toujours une occupation majeure et concerne 61% de notre territoire.

Actions Prioritaires

- Rendre plus dynamique le répertoire sur le site communal et sur l'application « Anthisnes » pour soutenir commerces, indépendants, entrepreneurs, professions libérales.
- Soutenir la mise en place d'un rassemblement associatif des commerçants.
- Promouvoir les initiatives de circuits courts : magasin à la ferme, cueillette libre, ...
- Poursuivre l'engagement de la commune de conserver le titre de Commune du Commerce Équitable : poursuite d'une politique d'achats durables et de la

sensibilisation des citoyens, des écoles et des organisations locales au commerce équitable et à la production écologique.

- Réviser l'octroi des sarts communaux pour encore plus favoriser l'agriculture familiale ou des projets novateurs.
- Faciliter l'accès à des formations permettant l'accès à l'emploi : formation qualifiante, formation aux outils informatiques, formation aux softskills.
- Maintenir des projets d'économie sociale, en particulier le projet du Cortil (Neupré net service) et celui de Devenirs.
- Informer les demandeurs d'emploi ou en reconversion sur les organismes permettant une bonne orientation professionnelle : Cité des métiers de Liège, Carrefours Emploi et la Maison de l'Emploi.
- Protéger notre patrimoine bâti et naturel comme vecteur positif d'un tourisme vert : réaffectation de Saint-Maximim, des bois communaux comme lieux de promenade, ...
- Veiller au cadre de vie pour rendre la commune attractive : espaces verts, propreté de nos villages.
- Développer l'accueil touristique au sein de l'Avouerie : information, musée, expositions, boutique de terroir.
- Améliorer la signalétique touristique pour les piétons, VTT, cavaliers en liaison avec les autres communes du GAL.
- Remettre à l'emploi les bénéficiaires du CPAS notamment via les articles 60.
- Soutenir des événements à rayonnement régional comme les Anthinoises.
- Informer les acteurs économiques et de terrain des solutions offertes par l'Agence locale pour l'Emploi, les titres-services, IDESS, le CPAS, ...

IV. ENVIRONNEMENT

Aujourd'hui, c'est presque devenu une banalité d'écrire que la gestion de toute activité humaine a un impact sur la planète. Cependant, la pratique quotidienne montre à suffisance que cette perception est encore loin d'être unanimement partagée. En 4 axes forts autour de l'aménagement du territoire, de la mobilité, de l'impact écologique, et de l'énergie, notre commune a défini sa stratégie environnementale pour les 6 prochaines années.

Aménagement du Territoire

D'autre part, elle implique le regroupement des activités économiques et de services essentiellement sur le village le plus densément peuplé afin d'en assurer la continuité. Dans ce cadre, il est aussi crucial de penser et travailler à la préservation urbanistique du caractère condruzien de nos villages qui va de pair avec l'utilisation parcimonieuse du sol ou de l'impact paysager.

L'aménagement du territoire doit organiser l'espace pour avoir des villages où il fait bon vivre. Hors des grands axes routiers et subdivisée en 13 villages et hameaux, la configuration particulière de notre commune a ses exigences. D'une part, elle impose l'éclatement des écoles, des installations sportives et de loisirs pour en favoriser l'accès au plus grand nombre dans différents villages et ainsi maintenir un lien social fort.

Mobilité

La mobilité est un enjeu croissant. Accroître la sécurité du plus grand nombre - et tout spécialement celle des usagers faibles, cyclistes et piétons – ou renforcer la mobilité douce sont des objectifs fondamentaux de notre vision de la mobilité dans nos villages et intra-villages.

Impact écologique

Au niveau de l'impact écologique, il s'agit d'assurer la protection de la biodiversité, c'est à dire celle de l'ensemble des êtres vivants ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent. Ce terme comprend également les interactions des espèces entre elles et avec leur milieu.

Energie

La crise du Covid suivie de celle de l'énergie ont montré toute l'importance pour la planète mais aussi pour chaque ménage, de penser aux économies d'énergie et à l'utilisation d'énergies alternatives.

Actions Prioritaires

- Veiller à la biodiversité lors de l'exploitation des forêts communales.

- Planter des essences variées pour constituer le patrimoine forestier de demain et répondre aux aléas climatiques.
- Accorder une prime communale pour la plantation de haies d'essences régionales.
- Recourir massivement aux plantes vivaces dans les espaces verts communaux.
- Mener régulièrement des actions de sensibilisation pour diminuer la quantité de déchets.
- Maintenir au maximum soit le caractère architectural condruzien lors de l'octroi de permis, soit favoriser l'architecture contemporaine de qualité si l'environnement bâti et paysager y est propice.
- Intégrer l'impact collectif et les contraintes urbanistiques c'est à dire écologiques, paysagères, écoulement des eaux, aménagements de mobilité (trottoirs, piste cyclable, stationnement légal, ...) dans la délivrance des permis de bâtir.
- Poursuivre et amplifier les nombreux projets de sensibilisation menés au sein des écoles (« Ecole du dehors », potager didactique, ...)
- Aménager, dans le cadre du plan de mobilité, le centre d'Anthisnes pour le rendre plus adapté à la circulation lente et à la convivialité au XXI ème siècle.
- Tenir compte des besoins des PMR dans les aménagements publics.
- Continuer les efforts relatifs à l'isolation et aux économies d'énergie dans tous les bâtiments communaux.
- Adapter et simplifier les primes communales liées aux économies d'énergie chaque fois que la Wallonie modifie ses aides.
- Viser à une prime communale habitation équivalente à 10% de la prime régionale.
- Implanter sur l'ensemble du territoire communal des bornes de recharge électrique pour les voitures.
- Réaliser un plan global de mobilité favorisant la mobilité lente au sein des villages et l'usage du vélo ou des sentiers pour la mobilité intra communale.